

Depuis deux ans, le SYNDEAC a lancé une réflexion sur la place du spectacle vivant en Europe.

Plusieurs objectifs concrets sont définis: pour permettre au spectacle vivant de rayonner à l'échelle européenne, pour qu'il soit un moteur d'une relance du processus de la construction européenne plus proche des citoyens, il faut lancer un programme de soutien financier aux coopérations artistiques (car tout le monde connaît le montant actuel du programme Culture 2000 qui, pour l'ensemble des 27 pays de l'Union, dispose du budget d'un opéra en région). Il faut parallèlement lancer le chantier de la coordination des politiques fiscales, réglementaires et sociales qui aille vers la simplification et la reconnaissance des statuts professionnels.

Le groupe Europe a plusieurs particularités. Tout d'abord, il est copiloté par Catherine Trautmann, dont les compétences croisées (ancienne maire de Strasbourg, ancienne ministre de la culture et députée européenne), la pugnacité et la fine connaissance des rouages communautaires en font une alliée exceptionnelle.

L'autre particularité tient à l'ouverture de ce groupe qui regroupe les adhérents du SYNDEAC les plus engagés à l'échelle européenne. Mais il a invité à ses travaux un grand nombre d'organisations et de personnalités pertinentes: les autres syndicats d'employeurs (PRODISS, SNTV, SYNOLYR...) ou d'employés (SFA-CGT), plusieurs réseaux internationaux (EFAH-FEAP, les Rencontres, la Convention théâtrale européenne...), des organismes français (Relais Culture Europe, Culturesfrance, l'ONDA, la FNCC, l'ADAMI...), et des personnes comme l'universitaire Anne-Marie Autissier.

Le calendrier nous donne une ligne de conduite. La France présidera l'Union au deuxième semestre 2008, ce qui pourrait permettre de faire entendre nos revendications plus fortement. Et nos interlocuteurs sont multiples: le Parlement européen et la Commission, les ministères français de la Culture et des Affaires Etrangères, les réseaux européens de la culture, nos correspondants dans les pays européens, afin que des démarches comparables se mettent en place (ou pour se coordonner avec des démarches existantes). Sans oublier d'inciter la France à lancer très vite des initiatives pilotes avec certains pays européens.

Aujourd'hui, une «Déclaration*» a été rédigée et déjà signée par de nombreuses organisations, et un «Programme» est en cours de rédaction.

À l'instar de la Coalition pour la diversité culturelle, le groupe évolue de manière à allier la

souplesse de l'informel et l'efficacité d'un tel regroupement, rare dans la profession. Il se dotera d'un nom (proscénium, compréhensible partout en Europe pourrait être celui-ci), d'une charte graphique autonome et reste piloté par Catherine Trautmann et le SYNDEAC. Sa transformation en entité juridique autonome est en réflexion.

Pour le SYNDEAC, déjà très engagé dans PEARLE, regroupement de syndicats d'employeurs européens, c'est un pas important dans la définition d'une politique publique européenne de l'art et de la culture.

Pierre Sauvageot

* [La déclaration est téléchargeable en cliquant sur ce lien](#)